

Le compostage individuel

Quelques réponses pour faire du compost à la maison



Le compost c'est quoi ?

Le compost est la **décomposition de la matière organique**. Il se réalise grâce à l'action des micro-organismes et des champignons dans un milieu aéré. Le résultat de cette décomposition forme de l'humus qui amende et structure le sol.

Quels sont les déchets concernés ?

Vous pouvez composter les déchets de cuisine et du jardin qui **représentent environ 30 % du volume et 50 % du poids** de votre poubelle.

Pourquoi composter ?

Le compostage à la maison présente **plusieurs avantages** :

- **La diminution de votre poubelle** ;
 - Moins de sacs poubelle à acheter ;
 - Moins de déplacements aux conteneurs ou à la déchèterie ;
- **La production de compost** pour le jardin et le potager ;

Enfin, c'est un acte citoyen qui, en réduisant la production de vos déchets, limite votre impact sur l'environnement et le coût de traitement.



Où faire son compost ?

Installez le :

- ✓ **A mi-ombre** sous un arbre ou un arbuste pour éviter de sécher au soleil ;
- ✓ **Facilement accessible** pour apporter vos déchets et pour mélanger votre compost ;
- ✓ **Suffisamment éloigné** de la maison pour éviter les odeurs ;
- ✓ **Posé sur la terre** pour profiter des animaux et insectes du sol qui mélangent et activent le compostage.

Comment ?

En tas :

Vous apportez vos déchets sur le sol dans une zone de votre jardin réservée à cet effet. Ce fonctionnement permet d'apporter autant de déchets que vous le désirez.

En composteur :

Le SIEEOM propose aux habitants de la collectivité un composteur de 400 litres à retirer en déchèterie pour la somme de 15 €.

Vous pouvez aussi construire votre propre composteur à l'aide de planches en bois.



Les 4 grandes règles

Règle n°1 : Equilibrer vos apports

La décomposition des déchets organiques dans le composteur se réalise dans un **milieu équilibré** en déchets riches en éléments azotés et carbonés :

Déchets	Azote	Carbone	Humidité
Tontes de pelouse	XXX		XXXX
Epluchures de fruits et légumes	XX		XXX
Légumes entiers gâtés	XX		XXX
Herbes indésirables, fleurs fanées, plantes mortes	X	XX	X
Fumiers d'animaux	XX	XX	X
Feuilles mortes	X	XXX	X
Branchages, paille, foin		XXX	
Copeaux, sciure de bois		XXXX	

Autres déchets : marc de café avec filtre, sachets de thé, coquilles d'œufs brisées au préalable, cendres de bois, essuie-tout, petits cartons et papiers non imprimés.

A éviter : matières non dégradables (plastiques, métaux, verres), déchets toxiques, épluchures d'agrumes, matières animales, litières, végétaux traités, sacs aspirateurs et balayures de la maison.

Règle n°2 : Garder un bon taux d'humidité

Le compost doit être ni trop humide ni trop sec :

Trop humide, cela **empêche l'aération** du compost et crée des mauvaises odeurs. Trop sec, les micro-organismes responsables de la décomposition **ne se développent plus**.

Le compost doit toujours avoir **l'humidité d'une éponge pressée**.

Si votre compost est trop humide, ouvrez le couvercle et apportez des matières plus ligneuses (bois coupé, sciure).

Au contraire, s'il est trop sec, apportez des matières humides, arrosez le fréquemment et laissez le couvercle ouvert par temps de pluie.

Si les problèmes persistent réfléchissez à un nouvel emplacement.

Règle n° 3 : Fragmenter, diviser

L'apport de déchets en petits morceaux **permet d'augmenter la vitesse de compostage**. De plus, il vous sera plus facile de mélanger le compost pour l'aérer.



Règle n° 4 : Mélanger, aérer

Le mélange **permet de répartir équitablement** les matières et d'apporter de l'oxygène aux micro-organismes. Il doit ce faire:

- **En surface** (20 premiers centimètres) lors d'un apport de déchets frais. Cela permet la décomposition plus rapide des nouveaux déchets.
- **En totalité** (2 fois par mois) pour ne pas ralentir le compostage au fond.

L'apport de petits branchages permet d'aérer un peu le composteur.



Comment utiliser son compost ?

Le compost jeune (environ 6 mois) peut s'épandre en couche épaisse autour des arbres, entre les plantes vivaces, les fraisiers et les légumes.

- **Le compost mûr** (après 8 mois) prend l'aspect d'un terreau meuble, presque noir.
- Vous pouvez l'utiliser pratiquement pour tout : gazon, plantes vivaces, haies, semis, plantes d'intérieur.

Problèmes fréquents

Le composteur dégage des odeurs ?

Cette nuisance est due, la plupart du temps, à une **mauvaise aération** du compost.

Mélangez régulièrement le compost et apportez des matières sèches.



Le composteur est infesté de moucheron ?

La présence de moucheron est souvent liée à la **matière fraîche en surface**.

Lorsque vous apportez vos déchets de cuisine dans le composteur **retournez en surface** le compost de manière à enfouir la matière fraîche. De plus, vérifiez que votre compost ne soit pas trop humide.

Les rongeurs ont investi le composteur ?

La présence de rongeurs (musaraignes ou souris domestiques principalement) est fréquemment **due à l'apport de restes de viande** dans le composteur.

Supprimez vos apports de restes de viande.



Il y a des larves blanches dans le compost ?

Ce sont principalement des **cétoines** qu'il ne faut pas **confondre avec les hannetons**. Ces larves ne sont pas dangereuses pour les plantes et participent au compostage.

Lorsque vous récupérez le compost, sortez les larves du compost et **remettez les dans le composteur**.



Vous souhaitez acheter un composteur ou recevoir plus d'information sur le compostage, n'hésitez pas à nous joindre où à visiter notre site internet :

SIEEOM du Sud Quercy
Place de la République 82130 Lafrançaise
Tel: 05 63 26 49 67
www.sieeom.sudquercy.fr

